

N/REF : 11/03/2026 15H11 C:000003 I:02684
V/REF : AC/C42068
V/Email reçu le Mercredi 11/03/2026 a 15H11

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. THE
IMMEUBLE : TERRAS.D'HELIOS -THE
1/7, RUE DES GLENAN
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 28 Avril 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003
LOCALISATION : 20 RUE DES GLENAN - PASS CHANTIER (LE 07/04)
LOGEMENT N° 107556, PORTE N°B21, 2° ÉTAGE,
MOTIF : CONSUEL - ELT 107556
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 07/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DIAGNOSTIC ALUR : RIEN A SIGNALER
CONTROLE LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : TERRE PRÉSENTE DANS LA SALLE DE BAIN.
ORGANE DE COUPURE A BONNE HAUTEUR.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 07/04/26 a 12H04 acasaert@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/04/26 A 12:04 MME CASAERT A.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT055-Attest.diagn.locat.T2 yc déliv.	1	143,68	143,68
	TOTAL H.T.			143,68
	T.V.A. a 10,00%			14,36
	TOTAL T.T.C.En EURO			158,04

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.